



Circulaire n ° 12

Destinataire : écoles publiques

Sommaire : phase complémentaire mouvement interdépartemental des personnels du premier degré pour la rentrée de septembre 2023.

Références : Note de service du 20 octobre 2022 parue au BO spécial n°40 du 27 octobre 2022

(Dossier suivi par la division du personnel, Monsieur Maxime GAILLARD, gestionnaire.

(✉ : dpe43-permutpub@ac-clermont.fr - ☎ : 04 71 04 57 52).

Conformément à la note de service ministérielle citée en référence, vous trouverez ci-dessous les modalités de demandes d'ineat et d'exeat pour les personnels enseignants du premier degré public. Rentrée scolaire 2023.

I-DEMANDE D'EXEAT DES ENSEIGNANTS DU PREMIER DEGRE POUR LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2023

Les enseignants qui souhaitent **quitter le département de la Haute-Loire** devront adresser une demande avant le **5 avril 2023** (*sauf pour les personnels ayant connaissance d'une situation nouvelle après cette date*).

Les dossiers devront comporter :

- Un courrier motivé de demande d'exeat, adressé à madame l'inspectrice d'académie, directrice académique des services de l'éducation nationale de la Haute-Loire et accompagné du formulaire (annexe 1).
- Un courrier motivé de demande d'ineat, adressé à madame l'inspectrice d'académie ou monsieur l'inspecteur d'académie directrice/directeur des services académiques de l'éducation nationale du département sollicité, accompagné des pièces justificatives correspondant aux situations (cf. paragraphe 3).

J'attire votre attention sur le fait que chaque département organisant son propre calendrier en matière d'EXEAT/INEAT, il vous appartient de vous renseigner, dans un premier temps, auprès du service de la Division des Personnels Enseignants du département souhaité, pour connaître les modalités de dépôt de votre dossier de demande d'intégration.

Votre demande devra parvenir **dématérialisée** à l'adresse suivante :

dpe43-permutpub@ac-clermont.fr

II-DEMANDE D'INEAT DES ENSEIGNANTS DU PREMIER DEGRÉ POUR LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2023.

Les enseignants qui souhaitent poser leur candidature à une éventuelle intégration dans le département de Haute-Loire devront adresser une demande d'INEAT, **obligatoirement par l'intermédiaire de la direction académique de leur département de rattachement**, avant le **22 mai 2023** (*par voie électronique à dpe43@ac-clermont.fr*)

Le dossier devra comporter :

- Un courrier motivé de demande d'ineat adressé à madame l'inspectrice d'académie, directrice académique des services de l'éducation nationale de la Haute-Loire.
- Le formulaire de demande d'ineat (annexe 2) dûment renseigné et accompagné des pièces justificatives
- Une fiche individuelle de synthèse informatisée délivrée par les services de la Direction académique dont relève actuellement l'enseignant.

III-PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR :

III-1- Pour toute demande formulée au titre du rapprochement de conjoint séparé pour des raisons professionnelles :

- La photocopie du livret de famille et/ou l'extrait d'acte de naissance de l'enfant à charge ;
- Le dernier avis d'imposition dans le cas d'un enfant à charge sans lien de parenté ;
- Un justificatif administratif établissant l'engagement dans les liens d'un Pacs et l'extrait de naissance portant l'identité du partenaire et le lieu d'enregistrement du Pacs ;
- Une attestation de la résidence professionnelle actuelle et de l'activité professionnelle principale du conjoint faisant apparaître la durée de séparation (contrat de travail, bulletins de salaire, ...) ;
- En cas de chômage, une attestation récente d'inscription auprès de Pôle emploi et une attestation de la dernière activité professionnelle.

III-2- Pour toute demande d'EXEAT ou d'INEAT faite au titre de l'autorité parentale conjointe :

- La photocopie du livret de famille ou de l'extrait d'acte de naissance de l'enfant de moins de 18 ans à charge ;
- La décision judiciaire concernant la résidence de l'enfant ;
- La photocopie de la décision judiciaire définissant les modalités d'exercice du droit de visite ou d'organisation d'hébergement.
- Attestation liée à l'activité professionnelle de l'autre détenteur de l'autorité parentale conjointe, ou certificat de scolarité de l'enfant et toute pièce pouvant justifier de l'adresse de l'autre détenteur de l'autorité parentale conjointe.

III-3- Pour toute demande d'EXEAT ou d'INEAT faite au titre du handicap :

- L'attestation R.Q.T.H. (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé) ;
- Les justificatifs attestant que la mutation sollicitée améliorera les conditions de vie professionnelle de la personne handicapée ;
- S'agissant d'un enfant souffrant d'une maladie grave, toutes les pièces relatives au suivi médical, notamment en milieu hospitalier spécialisé.

Les agents qui sollicitent un changement de département au titre du handicap doivent déposer un dossier auprès du médecin de prévention du département dont ils relèvent.

III-5- pour toute demande d'exeat faite au titre du CIMM (centre des intérêts matériels et moraux)

- Fournir les justificatifs en fonction des critères précisés dans la circulaire DGAFP n°2129 du 3 janvier 2007.

IV-INFORMATION DES CANDIDATS

Les personnels seront informés du suivi de leur demande par courriel uniquement (boîte académique). Les décisions seront connues fin juin 2023.

Vals-près-Le Puy, le 01 mars 2023

L'Inspectrice d'académie,
Directrice Académique des Services de
l'Education Nationale de Haute-Loire

signé

Marie-Hélène AUBRY

ANNEXE N°1

FORMULAIRE DEMANDE D'EXEAT

RENTÉE SCOLAIRE SEPTEMBRE 2023

Ce formulaire est à compléter et à renvoyer avec les pièces justificatives à
dpe43@ac-clermont.fr

Pour le **5 avril 2023** dernier délai

Aucune demande d'exeat ne doit être adressée directement au(x) départements sollicités

IDENTITÉ DE L'ENSEIGNANT

Nom d'usage :	Prénom :
Nom patronymique :	N° de téléphone :
Adresse personnelle :	N° de portable :
Adresse mail personnelle	Adresse mail professionnelle(obligatoire)

SITUATION FAMILIALE

<input type="checkbox"/> Mariage	<input type="checkbox"/> Pacs	<input type="checkbox"/> Concubinage avec enfant	<input type="checkbox"/> Célibataire	<input type="checkbox"/> Autre :.....
----------------------------------	-------------------------------	--	--------------------------------------	---------------------------------------

SITUATION ADMINISTRATIVE

<input type="checkbox"/> Instituteur	<input type="checkbox"/> Professeur des écoles	<input type="checkbox"/> Professeur des écoles stagiaire
<input type="checkbox"/> Participation aux permutations informatisées 2023	<input type="checkbox"/> Oui Barème.....	<input type="checkbox"/> Non

DÉPARTEMENTS DEMANDÉS (dans l'ordre des priorités)

1	4
2	5
3	6

MOTIFS DE LA DEMANDE

<input type="checkbox"/> Rapprochement de conjoint	<input type="checkbox"/> Priorité handicap Situation médicale
<input type="checkbox"/> Au titre de l'autorité parentale conjointe	<input type="checkbox"/> Au titre des intérêts matériels et moraux.
<input type="checkbox"/> Au titre des vœux liés	<input type="checkbox"/> Convenances personnelles

Je déclare avoir pris connaissance des dispositions réglementaires relatives aux mutations et m'engage, en cas d'obtention de l'exeat, à rejoindre le poste qui me sera attribué dans le département demandé.

A le,
Signature de l'intéressé(e)

ANNEXE N°2

FORMULAIRE DEMANDE D'INEAT

RENTÉE SCOLAIRE SEPTEMBRE 2023

Ce formulaire est à compléter et à renvoyer avec les pièces justificatives à
dpe43@ac-clermont.fr

Pour le 22 mai 2023 dernier délai

Aucune demande d'exeat ne doit être adressée directement au(x) départements sollicités

IDENTITÉ DE L'ENSEIGNANT

Nom d'usage :	Prénom :
Nom patronymique :	N° de téléphone :
Adresse personnelle :	N° de portable :
Adresse mail personnelle (obligatoire)	Adresse mail professionnelle

SITUATION FAMILIALE

<input type="checkbox"/> Mariage	<input type="checkbox"/> Pacs	<input type="checkbox"/> Concubinage avec enfant	<input type="checkbox"/> Célibataire	<input type="checkbox"/> Autre :.....
----------------------------------	-------------------------------	--	--------------------------------------	---------------------------------------

SITUATION ADMINISTRATIVE

<input type="checkbox"/> Instituteur	<input type="checkbox"/> Professeur des écoles	<input type="checkbox"/> Professeur des écoles stagiaire		
<input type="checkbox"/> Participation aux Permutations informatisées 2023	<input type="checkbox"/> Oui barème.....	<input type="checkbox"/> Non		
Fonctions exercées :.....		Ancienneté générale de service au 01/09/2022 :		
<input type="checkbox"/> Activité	<input type="checkbox"/> CLM CLD	<input type="checkbox"/> Congé parental	<input type="checkbox"/> Disponibilité	<input type="checkbox"/> Détachement

DÉPARTEMENTS DEMANDÉS (dans l'ordre des priorités)

1	4
2	5
3	6

MOTIFS DE LA DEMANDE

<input type="checkbox"/> Rapprochement de conjoint	<input type="checkbox"/> Priorité handicap Situation médicale
<input type="checkbox"/> Au titre de l'autorité parentale conjointe	<input type="checkbox"/> Au titre des intérêts matériels et moraux.
<input type="checkbox"/> Au titre des vœux liés	<input type="checkbox"/> Convenances personnelles

Je déclare avoir pris connaissance des dispositions réglementaires relatives aux mutations et m'engage, en cas d'obtention de l'ineat, à rejoindre le poste qui me sera attribué.

A le,
Signature de l'intéressé(e)